

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00060

Numéro SIREN : 835 152 364

Nom ou dénomination : A Mi-Bois

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000078

Règles et méthodes comptables

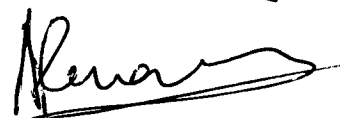
Désignation de la société : SAS A MI BOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 76 437 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 282 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

CERTIFIÉ CONFORME**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	1 200
Total	1 200

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A MI BOIS				Néant ☐			
Adresse de l'entreprise 863 rue DE LA GARE 59299 BOESCHEPE							
Numéro SIRET* 8 3 5 1 5 2 3 6 4 0 0 0 1 3							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 31/12/2020			
ACTIF							
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	49 942	030	17 645	32 297
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	49 942	048	17 645	32 297
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	6 626	052	6 626	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	9 044	070	9 044	
		Autres* (3)	072	4 685	074	4 685	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	23 783	086	23 783	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	44 139	098	44 139	
	Total général (I + II)		110	94 082	112	17 645	76 437
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	5 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	500	
	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)				132		
	Report à nouveau				134	10 039	
	Résultat de l'exercice				136	281	
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142	15 821	
	Provisions pour risques et charges				154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	33 167	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	10 589	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 910)				172	16 858	
	Produits constatés d'avance				174		
Total III				176	60 615		
Total général (I + II + III)				180	76 437		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	29 130
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	21 077
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A MI BOIS

Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2020**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
				215		214		
	Production vendue			217		218	126 333	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224	19 911	
	Subventions d'exploitation reçues					226	1 500	
	Autres produits					230	3 013	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	150 758
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	68 019	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	(2 690)	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	33 887	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	558	244	558	
	Rémunérations du personnel*					250	35 433	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	6 812	
	Dotations aux amortissements*					254	7 257	
	Dotations aux provisions					256	(1 750)	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	2 751	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
		Total des charges d'exploitation (II)					264	150 278
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	480	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				280		
	Produits exceptionnels	(IV)				290		
	Charges financières	(V)				294	198	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)				306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	281	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	281	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpiés-els d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquedecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	1 500
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
					Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354	1 218	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356				
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372	1 218		

A MI-BOIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège Social : 863 rue de la gare 59299 BOECHEPE

RCS DUNKERQUE 835 152 364

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de 281,82 € de l'exercice de la manière suivante :

- au compte « autres réserves »	281,82 €
---------------------------------	----------

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société seraient de 15,821,28 €.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique constate qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la création de la société.

Certifié Conforme

LEMAIRE Alexandre
Le Président,

